



**SAGE
CHARENTE**

Bureau de la CLE

13 avril 2017 - Saintes



AGENCE DE L'EAU
ADOUR-GARONNE
Établissement public du ministère
de l'écologie et du développement durable

RÉGION
**NOUVELLE
AQUITAINE**
ACM AIRE VOLGA RIO DORDOGNE



EPTB Charente

Institution interdépartementale pour l'aménagement
du fleuve Charente et de ses affluents

Ordre du jour de la réunion

- Accueil
- Cabinet juridique Droit Public Consultant (DPC) : la portée juridique des SAGE
- Rédaction du SAGE Charente :
 - Rappels : modalités, échéances, calendrier
 - Plans et clés de lecture
- Dispositions et règles de 4 des 6 orientations du SAGE Charente :
 - A : « Organisation, participation des acteurs et communication »
 - B : « Aménagement et gestion sur les versants »
 - C : « Aménagement et gestion des milieux aquatiques »
 - D : « Prévention des inondations »
- Préparation prochaine réunion du Bureau : 27 avril 2017 (Cognac)
- Projets de territoire : information, point d'avancement



[Bureau de la CLE - 13 avril 2017 - Saintes](#)

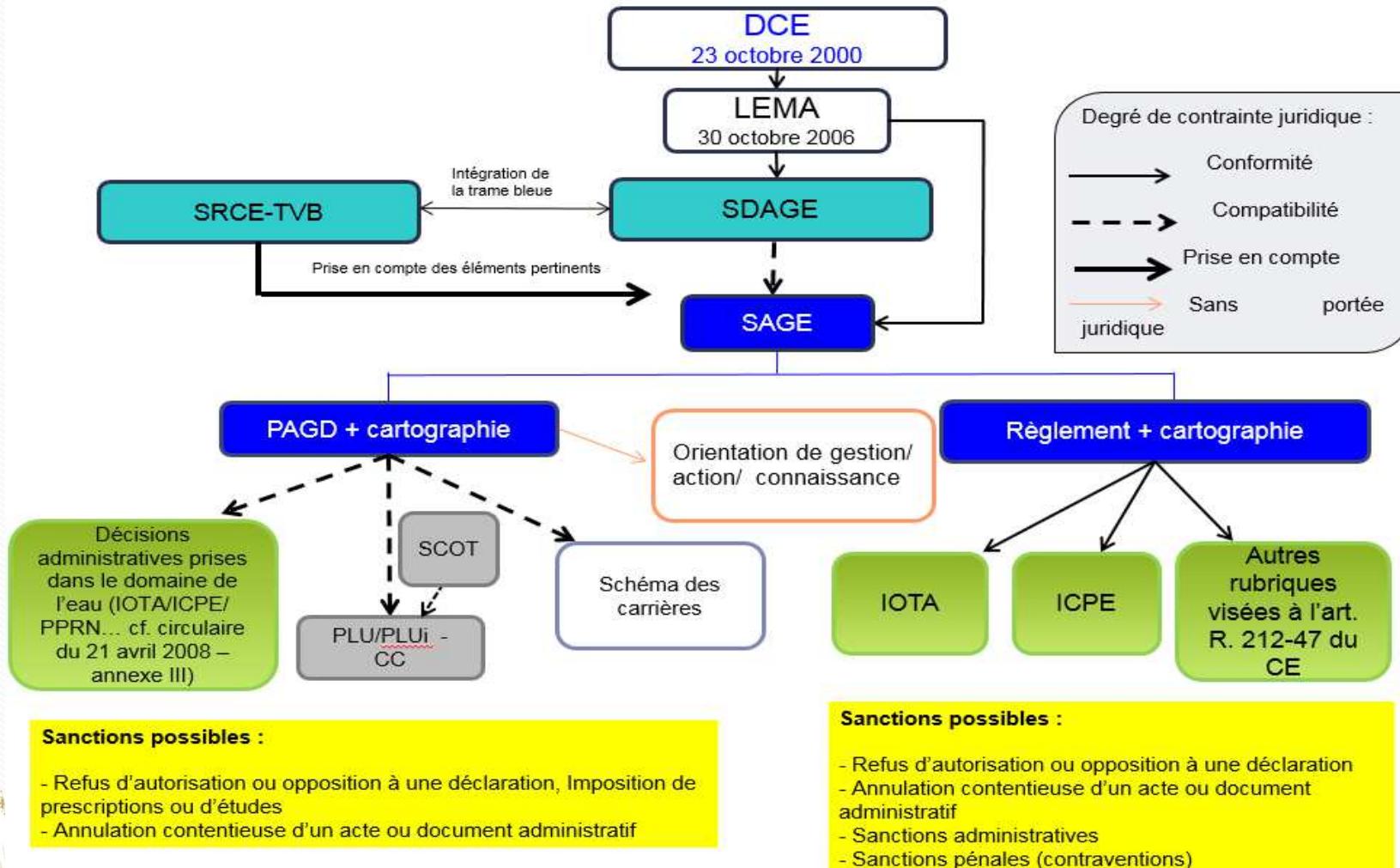


EPTB Charente

Institution interdépartementale pour l'aménagement
du fleuve Charente et de ses affluents

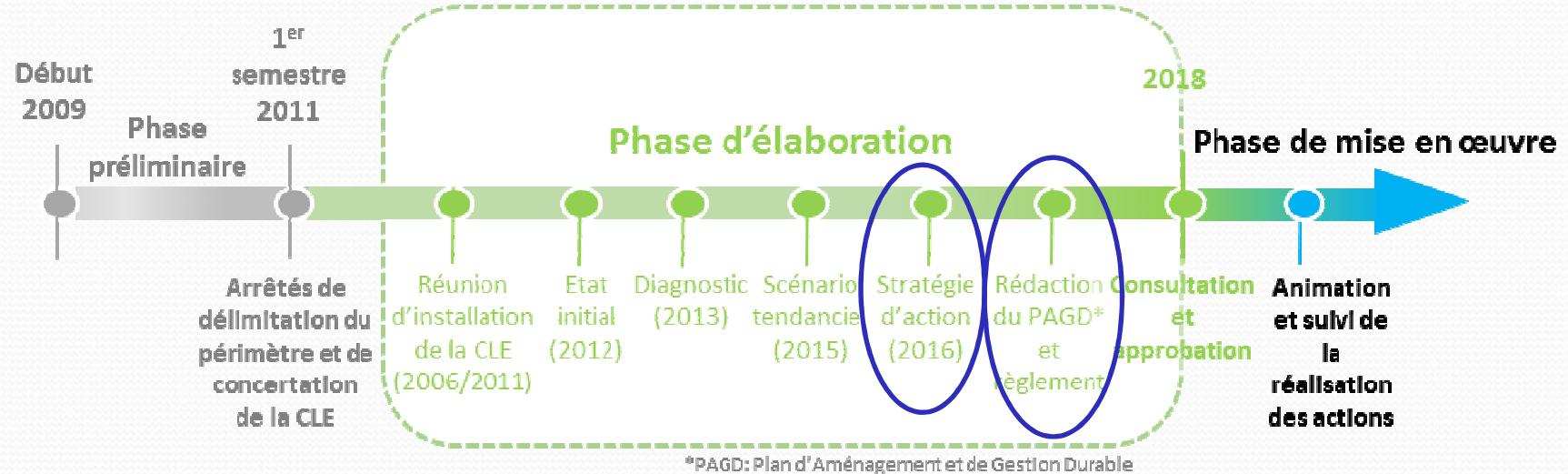
Cabinet juridique Droit Public Consultant (DPC)

La portée juridique des SAGE



Rédaction du SAGE Charente

Rappels : modalités, échéances, calendrier



Réunion de la CLE Charente le 4 juillet 2016 :

➤ **Validation de la stratégie du SAGE :**

Document guide cadrant la rédaction PAGD et Règlement du SAGE Charente

➤ **Mise en place du comité de rédaction :**

Président de la CLE, services de l'Etat, l'Agence de l'eau, les Départements, la Région



Bureau de la CLE - 13 avril 2017 - Saintes



EPTB Charente

Institution interdépartementale pour l'aménagement du fleuve Charente et ses affluents

Rédaction du SAGE Charente

Rappels : modalités, échéances, calendrier

Juillet 2016

Octobre 2016

Novembre 2016

Décembre 2016

2016

Réunion de CLE

Validation
stratégie
du SAGE

1^{ère} rédaction
du PAGD et du Règlement
par la cellule d'animation (EPTB) du
SAGE

3 comités de rédaction

4 comités de rédaction

Bureau de CLE

1^{ère} Réunion EPTB/DPC

Recrutement DPC:
appui juridique du SAGE

Janvier 2017

Février 2017

Mars 2017

Avril 2017

Mai 2017

Juin 2017

Décembre 2017

20172^{ème}
Réunion
EPTB/DPC3^{ème}
Réunion
EPTB/DPC4^{ème} et 5^{ème}
Réunions
EPTB/DPC

2 comités de rédaction (avec DPC)

2 réunions Bureau de CLE

Réunion de CLE (avant renouvellement)
?

Concertation
locale élargie :
Groupes techniques,
Commissions thématiques,
etc.

Réunion du Bureau de CLE ? de la CLE ?

Réunion de CLE

Validation
projet
de SAGE

Recrutement Ecovia :
appui à évaluation économique et environnementale du SAGE

Bureau de la CLE - 13 avril 2017 - Saintes

**EPTB Charente**

Institution interdépartementale pour l'aménagement du fleuve Charente et de ses affluents



Rédaction du SAGE Charente

Plans et clés de lecture

Le plan du PAGD

1 CONTEXTE

- 1.1 L'élaboration du SAGE Charente
- 1.2 Contexte réglementaire

2 SYNTHÈSE DES CONSTATS

- 2.1 Caractéristiques générales du bassin versant
- 2.2 Etat du bassin et perspectives d'évolution
- 2.3 Problématiques du territoire

3 LES PRINCIPAUX ENJEUX

4 LES OBJECTIFS GÉNÉRAUX

5 LES ORIENTATIONS ET DISPOSITIONS DU SAGE

6 LES CONDITIONS ET DÉLAIS DE MISE EN COMPATIBILITÉ DES DÉCISIONS PRISES DANS LE DOMAINE DE L'EAU

7 LES MOYENS MATÉRIELS ET FINANCIERS NÉCESSAIRES À LA RÉALISATION ET AU SUIVI DU SAGE

8 ANNEXES

9 GLOSSAIRE ET ACRONYMES



Bureau de la CLE - 13 avril 2017 - Saintes



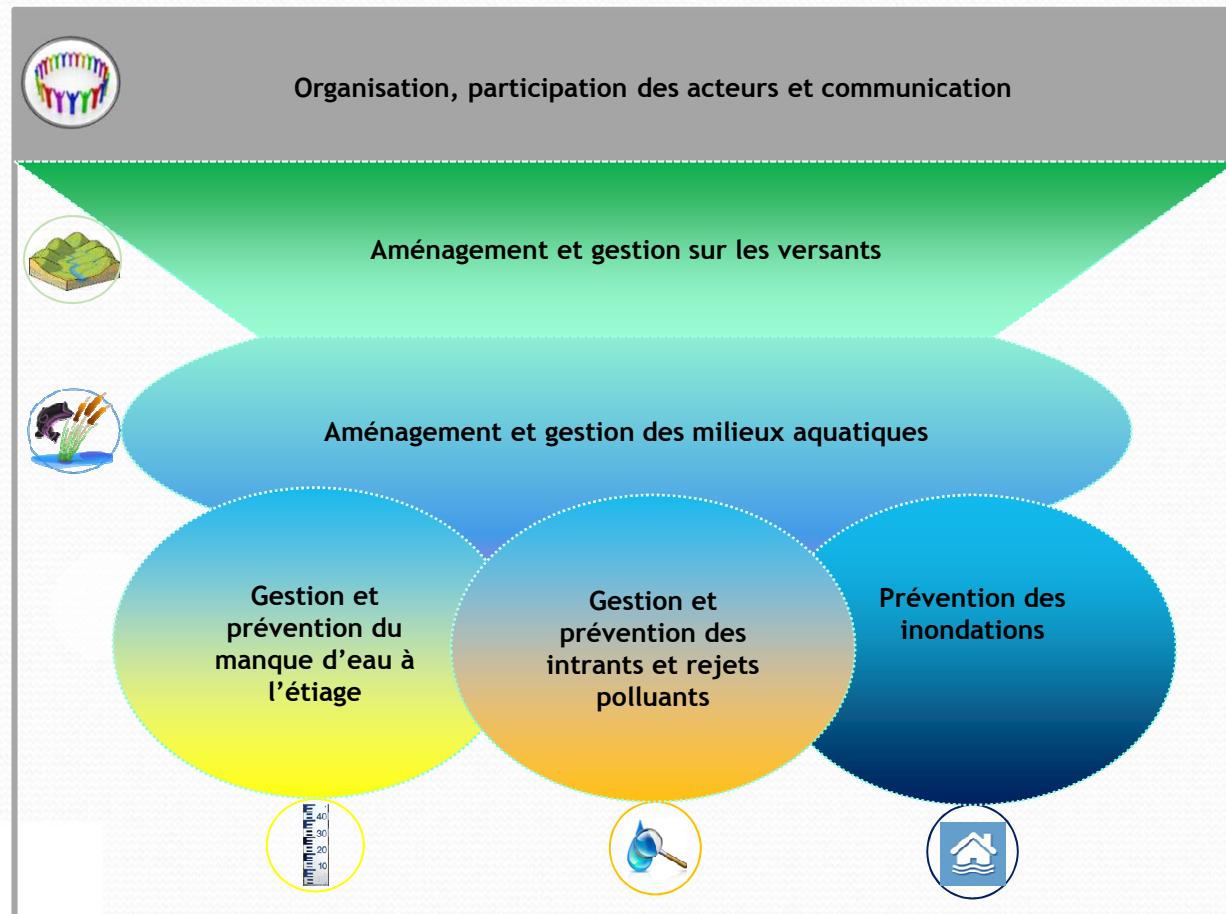
EPTB Charente

Institution interdépartementale pour l'aménagement
du fleuve Charente et de ses affluents

Rédaction du SAGE Charente

Plans et clés de lecture

Les 6 orientations du SAGE :



Bureau de la CLE - 13 avril 2017 - Saintes



EPTB Charente

Institution interdépartementale pour l'aménagement
du fleuve Charente et de ses affluents

Rédaction du SAGE Charente

Plans et clés de lecture

Orientation A

Organisation, participation des acteurs et communication

ENJEUX

Les activités et les usages

La sécurité des personnes et des biens

La disponibilité des ressources en eau

L'état des milieux

L'état des eaux

La gouvernance de bassin

Objectifs généraux

Préservation et restauration des fonctionnalités des zones tampon et des milieux aquatiques

Réduction durable des risques d'inondations et submersions

Adéquation entre besoins et ressources disponibles en eau

Bon état des eaux et des milieux aquatiques

Projet cohérent et solidaire de gestion de l'eau à l'échelle du bassin de la Charente

Rédaction du SAGE Charente

Plans et clés de lecture

Orientation A

Organisation, participation des acteurs et communication

Objectifs

Objectif 1 : Organiser la mise en œuvre du SAGE Charente

Objectif 2 : Sensibiliser et accompagner les acteurs du bassin

Objectif 3 : Améliorer la connaissance

Dispositions

A1 : Préciser la gouvernance du grand cycle de l'eau sur le bassin de la Charente
 A2 : Préciser les missions de la structure porteuse du SAGE
 A3 : Développer la concertation et coordonner les acteurs pour assurer le lien terre-mer
 A4 : Suivre et évaluer la mise en œuvre du SAGE Charente
 A5 : Proposer un schéma d'organisation inter-SAGE,

A6 : Orienter les financements et les priorités des PDRR afin de répondre aux enjeux du SAGE Charente
 A7 : Favoriser la prise en considération de l'eau dans l'aménagement du territoire
 A8 : Accompagner les chambres des métiers, du commerce et de l'industrie pour mieux intégrer les enjeux de l'eau et des milieux aquatiques dans leur rôle de conseil
 A9 : Développer une stratégie de communication adaptée aux enjeux du territoire
 A10 : Partager et valoriser les retours d'expériences mises en œuvre sur le territoire

A11 : Mettre en place et animer un comité scientifique pour développer et partager la connaissance adaptée aux besoins de gestion
 A12 : Appréhender les effets des changements climatiques et mettre en œuvre les pistes d'adaptations possibles sur le bassin

Rédaction du SAGE Charente

Plans et clés de lecture

Orientation A

Organisation, participation des acteurs et communication

ENJEUX

Les activités et les usages

La sécurité des personnes et des biens

La disponibilité des ressources en eau

L'état des milieux

L'état des eaux

La gouvernance de bassin

Objectifs généraux

Préservation et restauration des fonctionnalités des zones tampon et des milieux aquatiques

Réduction durable des risques d'inondations et submersions

Adéquation entre besoins et ressources disponibles en eau

Bon état des eaux et des milieux aquatiques

Projet cohérent et solidaire de gestion de l'eau à l'échelle du bassin de la Charente

Objectifs

Objectif 1 : Organiser la mise en œuvre du SAGE Charente

Objectif 2 : Sensibiliser et accompagner les acteurs du bassin

Objectif 3 : Améliorer la connaissance

Dispositions

A1 : Préciser la gouvernance du grand cycle de l'eau sur le bassin de la Charente
 A2 : Préciser les missions de la structure porteuse du SAGE
 A3 : Développer la concertation et coordonner les acteurs pour assurer le lien terre-mer
 A4 : Suivre et évaluer la mise en œuvre du SAGE Charente
 A5 : Proposer un schéma d'organisation inter-SAGE,

A6 : Orienter les financements et les priorités des PDRR afin de répondre aux enjeux du SAGE Charente
 A7 : Favoriser la prise en considération de l'eau dans l'aménagement du territoire
 A8 : Accompagner les chambres des métiers, du commerce et de l'industrie pour mieux intégrer les enjeux de l'eau et des milieux aquatiques dans leur rôle de conseil
 A9 : Développer une stratégie de communication adaptée aux enjeux du territoire
 A10 : Partager et valoriser les retours d'expériences mises en œuvre sur le territoire

A11 : Mettre en place et animer un comité scientifique pour développer et partager la connaissance adaptée aux besoins de gestion
 A12 : Appréhender les effets des changements climatiques et mettre en œuvre les pistes d'adaptations possibles sur le bassin

Rédaction du SAGE Charente

Plans et clés de lecture

Par orientation

Rappel: les 5 objectifs généraux

- Préservation et restauration des fonctionnalités des zones tampon et des milieux aquatiques ;
- Réduction durable des risques d'inondations et submersions ;
- Adéquation entre besoins et ressources disponibles en eau ;
- Bon état des eaux et des milieux aquatiques (quantitatif, chimique, écologique et sanitaire) ;
- Projet cohérent et solidaire de gestion de l'eau à l'échelle du bassin de la Charente.



XX. Intitulé de l'orientation

Rappel des objectifs généraux auxquels cette orientation répond.

Etat des lieux (rappel, précisions ou compléments) :

- Définition/clarification
- Problématiques induites sur le bassin
- Facteurs déterminants (d'incidence)

Politiques en cours ou tendancielles (aspects réglementaires, contractuels...)

Orientation A

Orientation A			
Organisation, participation des acteurs et communication			
ENJEUX	Objectifs généraux	Objectifs	Dispositions
<ul style="list-style-type: none"> [Les activités et les usages] [La sécurité des personnes et des biens] [La disponibilité des ressources en eau] [L'état des milieux] [L'état des eaux] [La gouvernance du bassin] 	<ul style="list-style-type: none"> Préserver et renforcer les fonctionnalités des zones tampon et des milieux aquatiques Réduction durable des risques d'inondations et submersions Adéquation entre besoins et ressources disponibles en eau Etat et qualité des eaux et des milieux aquatiques Projet cohérent et solidaire de l'eau à l'échelle du bassin de la Charente 	<ul style="list-style-type: none"> Objectif 1 : Organiser la mise en œuvre du SAGE Charente Objectif 2 : Sensibiliser et accompagner les acteurs du territoire Objectif 3 : Améliorer la connaissance 	<ul style="list-style-type: none"> A1 : Prévoir la permanence du grand cycle de l'eau sur le territoire de la Charente A2 : Prévoir les évolutions de la structure portante du SAGE Charente A3 : Développer la concertation et coordonner les acteurs du territoire A4 : Suivre et évaluer la mise en œuvre du SAGE Charente A5 : Proposer un schéma d'organisation inter-SAGE... <ul style="list-style-type: none"> A6 : Orienter les financements et les priorités des POFI afin de répondre aux enjeux du SAGE Charente A7 : Assurer la cohérence entre les politiques de l'eau dans l'aménagement du territoire A8 : Accroître la lisibilité des milieux, déconfinement et l'intégration des milieux aquatiques dans leur rôle de conseil A9 : Assurer une meilleure intégration des enjeux de l'eau dans les milieux aquatiques dans leur rôle de conseil A10 : Assurer une meilleure intégration de la communication adaptée aux enjeux du territoire A11 : Partager et valoriser les résultats d'expérimentations mises en œuvre sur le territoire A12 : Appréhender les effets des changements climatiques et proposer des pistes d'adaptations possibles sur le territoire

Annonce du plan des objectifs du chapitre

Schéma synthétique rappelant les enjeux, objectifs généraux, objectifs et dispositions de l'orientation

Les enjeux peuvent être déclinés dans plusieurs orientations, ils ont été validés par la CLE. Ils sont détaillés dans la partie 3. (Les principaux enjeux) du PAGD.

Les objectifs généraux sont fondés sur la base des enjeux. Un objectif peut répondre à plusieurs enjeux. Ils ont été validés par la CLE et sont détaillés dans la partie 4. (Les objectifs généraux) du PAGD.

Pour chacune des orientations, plusieurs objectifs ont été identifiés et sont déclinés en différentes dispositions.

Bureau de la CLE - 13 avril 2017 - Saintes



EPTB Charente

Institution interdépartementale pour l'aménagement du fleuve Charente et de ses affluents

Rédaction du SAGE Charente

Plans et clés de lecture

* Objectif n° XX : Intitulé de l'objectif

Précision sur le contenu de l'objectif : nature, objet, en lien avec le contexte d'état des lieux et des politiques en cours ou tendancielles...

Annonce du plan des dispositions

3 types de dispositions:

Mise en compatibilité

Action

Gestion

Disposition X Intitulé de la disposition		Type de disposition								
Contexte législatif et réglementaire										
Contexte										
Lien interne SAGE										
<ul style="list-style-type: none"> -Autres dispositions du SAGE -Le règlement du SAGE (R) -Annexes (cartes, tableaux, fiches actions...) 										
Lien avec le SDAGE Adour-Garonne										
<p>Pour les dispositions pour lesquelles SDAGE identifie les SAGE ou les CLE l'intitulé entier est précisé</p> <table border="1" style="width: 100%; text-align: center;"> <tr> <td>Porteur :</td> <td>Calendrier prévisionnel (année)</td> <td>N</td> <td>N+1</td> <td>N+2</td> <td>N+3</td> <td>N+4</td> <td>N+5</td> </tr> </table>			Porteur :	Calendrier prévisionnel (année)	N	N+1	N+2	N+3	N+4	N+5
Porteur :	Calendrier prévisionnel (année)	N	N+1	N+2	N+3	N+4	N+5			
N° Intitulé de la disposition										
Acteurs concernés										
Territoire concerné par la disposition										
Estimation financière										
<p>Estimation financière lorsque cela est possible (donnée à titre indicatif et prévisionnel)</p>										

- Pour les dispositions d'Action, il fixe le délai de réalisation, fixé dans le temps selon les moyens ;
- Pour les dispositions de Mise en compatibilité, il est de 6 ans avec une obligation réglementaire d'être compatibles ou rendus compatibles avec le SAGE, dans un délai de 3 ans pour les documents d'urbanisme ;
- Pour les dispositions de Gestion, il est échelonné selon les priorités.